

LE TRANSFO

LES FICHES PRATIQUES

Livre et lecture

Comment valoriser vos projets autour du livre et de la lecture

Pour qu'un projet soit mis en valeur, il doit avoir été bien défini, en concertation avec les différents partenaires et selon des objectifs précis. L'activité lecture doit également faire l'objet d'une communication efficace, conserver une trace et être évaluable.

1. La définition du projet

Un projet autour du livre et de la lecture, en particulier avec des enfants et des jeunes, doit systématiquement posséder une double dimension culturelle et pédagogique. Ainsi, il comporte à la fois un temps de rencontre avec les œuvres et les artistes (qui intègre une dimension d'initiation pratique à la création), et un temps plus théorique d'acquisition de références et de compétences littéraires.

- **Nécessité de considérer l'activité lecture dans un environnement social et culturel déterminé :**

Analyse de la situation et des besoins des enfants :

Il est recommandé de procéder à un état des lieux du contexte historique, géographique, politique et humain dans lequel s'intègre le projet. Quel public ? Quelles contraintes ?

- **Définition des objectifs et des méthodes de réalisation de l'activité lecture :**

- Définition des objectifs en fonction du contexte et des moyens disponibles,
- Recherche de partenaires, concertation pour une définition des rôles complémentaires de chacun,
- La déclinaison de la commande doit être élaborée conjointement entre les adultes et les enfants. En effet, pour assurer le cadre pédagogique du projet, il faut son appropriation par les uns et les autres, qu'il ait une dimension économique et sociale et qu'il soit partagé, ce qui suppose une ouverture sur l'extérieur.

- **Organisation de l'activité lecture dans le temps et l'espace :**

- Définition des moyens (humains, financiers, juridiques, artistiques, matériels, etc.),
- Mise en place d'un calendrier (échéances, type de l'action, périodicité, disponibilité des intervenants potentiels, logistique, etc.),
- Prise en compte du coût des productions afin d'établir un budget prévisionnel.

2. La valorisation de l'activité lecture

Elle s'effectue à plusieurs niveaux :

Les enfants : le travail réalisé doit permettre à chaque enfant de se retrouver individuellement acteur du projet et participant à la vie collective.

Les adultes : il est nécessaire d'associer les parents à la démarche.

Les porteurs de projet : le projet doit s'inscrire dans une démarche éducative complémentaire et solidaire de la mission initiale du porteur de projet.

Les institutionnels et les partenaires : nécessité de leur montrer la qualité des travaux réalisés pour susciter la prise de conscience du chemin parcouru.

En règle générale, **chaque partenaire doit pouvoir bénéficier d'une information régulière** autour du projet afin d'assurer la cohérence de ce dernier.

3. Les relations avec la presse

La presse permet de valoriser une action dans la mesure où, réalisant la médiation entre le public et vous, elle devient votre principal outil de communication. Ainsi, entretenir de bonnes relations avec la presse est essentiel pour communiquer les projets et faire reconnaître les actions menées.

LES FICHES PRATIQUES

Toute information transmise à la presse doit pouvoir répondre aux questions :

Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ?

Vous disposez de deux principales techniques pour intéresser la presse, à savoir le communiqué et le dossier de presse.

• Le communiqué de presse

Il permet d'entretenir des relations régulières avec les journalistes. Il présente un projet culturel de manière **synthétique** mais **exhaustive** (il tient en une seule page).

Pour réussir votre communiqué, il faut :

- Montrer l'originalité de votre projet, son intérêt et développer ses caractéristiques.
- Gardez à l'esprit qu'un journaliste est d'abord attiré par la nouvelle inédite,
- Que la mise en forme de l'information suive celle d'un article de presse. L'expression doit correspondre au style journalistique,
- Aller à l'essentiel tout de suite, puis développer,
- Utiliser des mots simples pour la clarté de l'information,
- Apporter des faits précis pour la rigueur de l'information,
- Utiliser des phrases courtes.

Indications formelles :

- Mentionner « Communiqué de presse » en haut du document,
- Coordonnées de votre structure (en haut à gauche),
- Titre en 3-4 mots : résumé du texte,
- Chapeau en 2-3 lignes : réponse aux questions *qui ? quoi ? où ? quand ? comment ?*, voire *pourquoi ?*,
- Conclusion qui amène une ouverture,
- Coordonnées du responsable à contacter pour des compléments d'information.

• Le dossier de presse

Il est construit selon les mêmes critères que le communiqué, mais les différents éléments sont développés plus en détails, par catégorie. Le but est de donner de la matière à écrire pour le journaliste.

Pour réussir votre dossier, il faut :

- Soigner la présentation pour que chaque destinataire puisse facilement trouver ce qu'il cherche, en fonction du lectorat auquel il s'adresse,
- Insérer un sommaire au début du document, suivi d'un communiqué de presse,
- Constituer des articles où sont développés divers aspects du projet et qui montrent l'intérêt de ce dernier,
- Présenter le projet, son historique, ses objectifs, son déroulement,
- Présenter les participants : bibliographie de l'auteur invité, portrait, extraits d'oeuvres, etc.

- Vous pouvez insérer des photographies à votre dossier de presse, qu'elles soient en couleur ou en noir et blanc mais toujours de qualité et libres de droits.

4. La trace

Il est indispensable qu'une réalisation matérielle concrétise le projet. Cette réalisation peut prendre différentes formes et évaluations : recueil, exposition, Cd-rom, spectacle, carnet de bord, etc.

Cette réalisation, dans la mesure du possible, doit permettre à chaque participant de garder une trace du projet.

5. Le bilan

Le bilan doit être l'occasion pour tous les participants de réagir sur le travail effectué, l'œuvre réalisée et les perspectives. Il s'agit de vérifier si les objectifs sont atteints, d'évaluer les résultats obtenus.

N.B. : Vous pouvez également consulter les fiches pratiques réalisées par le ministère de la Culture et de la communication sur l'élaboration d'un projet culturel :

www.educart.culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/fiches/index-fiches.htm

